

Communiqué de presse

EMBARGO: jeudi 13 juin 2019, 17 h 00

Quatre prix des médias 2019 de la Fédération Suisse des Avocats (FSA) Une lanterne journalistique dans la pénombre juridique

Lucerne, le 13 juin 2019. Fabian Baumgartner, journaliste de la NZZ, reçoit le premier prix des médias imprimés décerné par la Fédération Suisse des Avocats (FSA), pour son récit *Carlos kämpft sich in den Abgrund*. Stephan Rathgeb, avec son reportage *Die Staatsanwälte* en quatre parties diffusées dans l'émission 10vor10, remporte le prix des médias électroniques. Le deuxième prix revient aux auteurs de *Rundschau*, Florian Imbach, Dominique Strebel et Timo Grossenbacher. Le prix d'encouragement décerné par le jury récompense l'ancien juge cantonal, Rolf Vetterli, pour ses chroniques *Justizgeschichten*, si proches du quotidien, publiées dans le St. Galler Tagblatt.

La Fédération Suisse des Avocats s'attache à la promotion d'une explication compréhensible par tous et objective de la nature et des valeurs du droit suisse et de ses instances. A cet effet, la FSA décerne tous les deux ans ces prix des médias. En 2019, seront décernés : un prix principal pour les médias électroniques et pour les médias imprimés, un deuxième prix, ainsi qu'un prix d'encouragement. Les quatre prix récompensant une œuvre journalistique exceptionnelle ont une dotation totale de CHF 12'000. Le jury sera présidé par l'avocat, ancien conseiller national et ancien président du conseil d'administration de la NZZ, Franz Steinegger.

Ouvrir un autre regard

Depuis 2013, les médias se sont abondamment fait l'écho, souvent de manière racoleuse, de l'affaire « Carlos ». Fin 2018, le titre *Carlos schlägt wieder zu* se répandait comme une traînée de poudre. Pour le journaliste Fabian Baumgartner, c'était l'occasion de revenir en détail sur cette affaire et de mettre en lumière les tenants et les aboutissants de cette bouleversante histoire juridico-sociale. « L'auteur emmène habilement son lecteur dans un véritable voyage, sur les traces des explications et des interactions de cette affaire, dont on ne ressort pas indemne », décrit de manière élogieuse Michael Schweizer, responsable du service juridique de la SRF. Publié en deux parties dans la Neue Zürcher Zeitung, ce récit n'offre pas une vision binaire, mais au contraire « invite à se libérer du regard manichéen que porte le grand public sur l'affaire et à s'intéresser aux nombreuses nuances de gris. Fabian Baumgartner l'a réalisé dans les règles de l'art. »

Les procureurs généraux sont aussi des hommes

Le quotidien de la justice pénale n'a rien de routinier. Avec la nouvelle série documentaire en quatre parties *Die Staatsanwälte*, le journaliste de l'émission 10vor10 Stephan Rathgeb ne donne pas simplement un aperçu du travail d'un procureur général, mais il donne un visage à ces hommes. « Le reportage décrit les procureurs comme des hommes et des juristes. Il est sensible, imagé et prend la distance nécessaire tout en abordant plusieurs aspects », félicite Edy Salmina, membre du jury, avocat et ancien rédacteur en chef de la Radiotelevisione Svizzera. Pendant six mois, Stephan Rathgeb a suivi les procureurs généraux et leurs affaires. Les reportages lèvent pour les téléspectateurs un coin du voile et leur donnent un aperçu intéressant d'un monde habituellement fermé au public. Il donne également plus de visibilité aux profils des auteurs de crime, aux victimes, aux policiers et aux proches. Edy Salmina souligne: « A la fin du reportage, le téléspectateur est libre de ressentir de l'étonnement, de l'indignation, de la curiosité ou de la compassion. »

En conflit avec les droits des particuliers

Micros cachés, écoutes téléphoniques et agents infiltrés sont des sujets sensibles pour les journalistes. Les experts de la SRF Florian Imbach, Dominique Strebel et Timo Grossenbacher, présentent les pratiques en matière d'autorisation de mesures de contraintes des juges, qui approuvent les demandes de surveillance et d'écoute téléphonique du Ministère public. La thèse du reportage est qu'avec un taux d'acceptation de 97%, les juges sont de ce fait trop complaisants. La pertinence du thème est relevée par un cas concret, dans lequel une policière, sous couverture, obtient l'amitié d'un individu injustement suspecté. Le conflit avec les droits des particuliers est bien représenté. « Le reportage est d'actualité, attrayant, informatif, captivant, intelligent et touchant », indique Miriam Mazou, avocate et membre du jury. Les faits relatés ressemblent à « un roman policier, mais se déroulent dans la vie réelle, même s'ils ne sont pas courants. »

Les chroniques judiciaires proches des gens, par Rolf Vetterli

Depuis 2012, 70 chroniques sont nées de la plume de Rolf Vetterli. L'ancien avocat et juge cantonal de longue date divertit les lecteurs du St. Galler Tagblatt avec ses chroniques d'affaires judiciaires proches du quotidien. Elles sont écrites de manière distrayante et sont parallèlement riches d'enseignements. Martin Hofer, membre du jury, rédacteur en chef de l'émission de télévision 10vor10 et du Sonntagsblick, est impressionné « par la façon dont Rolf Vetterli parvient à exprimer dans un langage clair, des questions juridiques complexes et la manière dont il voit toujours l'humain au-delà de la considération juridique. »

Contributions récompensées par le prix des médias de la FSA:

- Prix principal des médias imprimés: Fabian Baumgartner, *Carlos kämpft sich in den Abgrund*, NZZ <https://www.nzz.ch/zuerich/carlos-droht-die-verwahrung-sie-machen-mich-zu-einem-monster-id.1445965?mktcid=nled&mktcval=108&kid= 2019-4-9>
- Prix principal des médias électroniques: Stephan Rathgeb, *Die Staatsanwälte*, SRF 10vor10 <https://www.srf.ch/sendungen/10vor10/die-staatsanwaelte>
- Deuxième prix: Florian Imbach, Dominique Strebel et Timo Grossenbacher, *Dunkelkammer der Justiz: Die Bewilligungspraxis von Zwangsmassnahmengerichten*, SRF Rundschau <https://www.srf.ch/news/schweiz/kontrolle-von-staatsanwaelten-die-dunkelkammer-der-justiz>
- Prix d'encouragement: Rolf Vetterli, chronique *Justizgeschichten*, St. Galler Tagblatt

La Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) est l'organisation professionnelle nationale des avocats indépendants en Suisse. La FSA s'engage depuis 1898 pour la notoriété, les droits et les intérêts des avocats suisses ainsi que pour l'indépendance de la profession d'avocat. La Fédération compte environ 10'000 membres. Tous les membres des 24 ordres des avocats cantonaux sont membres de l'organisation faîtière nationale. La FSA s'engage notamment pour la formation continue de ses membres, entre autres en organisant le congrès des avocats qui se tient tous les deux ans. Par ailleurs, en tant que représentante officielle des avocats suisses, la FSA fait entendre sa voix dans le cadre de la procédure législative de la Confédération. L'engagement de la Fédération pour le perfectionnement du droit et le fonctionnement de la justice lui tient beaucoup à cœur. La FSA agit dans l'intérêt des justiciables et de l'Etat de droit.

www.sav-fsa.ch

Téléchargements à l'adresse www.sav-fsa.ch/de/aktuell/news.html

- Communiqué de presse
- Présentations sur le Prix FSA des médias

Contacts

Martin Hofer
Membre du jury
martin.hofer@farner.ch
M 079 447 99 21

René Rall
Secrétaire général de la FSA
rene.rall@sav-fsa.ch
M 078 838 06 06